

JBP.

SECRETARIAT D'ETAT A LA CULTURE

République Française

Direction de l'Architecture

A R R Ê T É

Le Secrétaire d'Etat à la Culture

- VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, modifiée par la loi n° 67.1174 du 28 décembre 1967 ;
- VU le décret n° 69.607 du 13 juin 1969 portant application des articles 4 et 5.1 de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites ;
- VU la loi du 12 avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 9 février 1968 portant application du décret du 7 février 1959 modifié relatif au camping et notamment les articles 2 et 6 ;
- VU le décret n° 72.37 du 11 janvier 1972 relatif au stationnement des caravanes et notamment les articles 3, 7, 9 et 10 ;
- VU le décret n° 70.288 du 31 mars 1970 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales et supérieures des sites ;
- VU l'avis émis le 10 août 1974 par le conseil municipal de SAINT PRIVAT DES PRES ;
- VU la délibération du 14 mars 1975 de la commission des sites, perspectives et paysages du département de la DORDOGNE ;

A R R Ê T É :

Article 1er - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département de la DORDOGNE l'ensemble formé sur la commune de SAINT PRIVAT DES PRES par le bourg et comprenant les parcelles cadastrales ci-après :

...

Section C du cadastre (lère feuille)

n°s 45, 46, 47

n°s 309 et 330

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la DORDOGNE et au Maire de la commune de SAINT PRIVAT DES PRES qui seront responsables, chacun en ce qui concerne de son exécution et aux propriétaires intéressés.

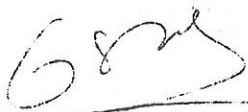
Fait à PARIS, le 20 octobre 1975

Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation
Pour le Directeur de l'Architecture
le Directeur Adjoint

Signé : Raymond BOCQUET

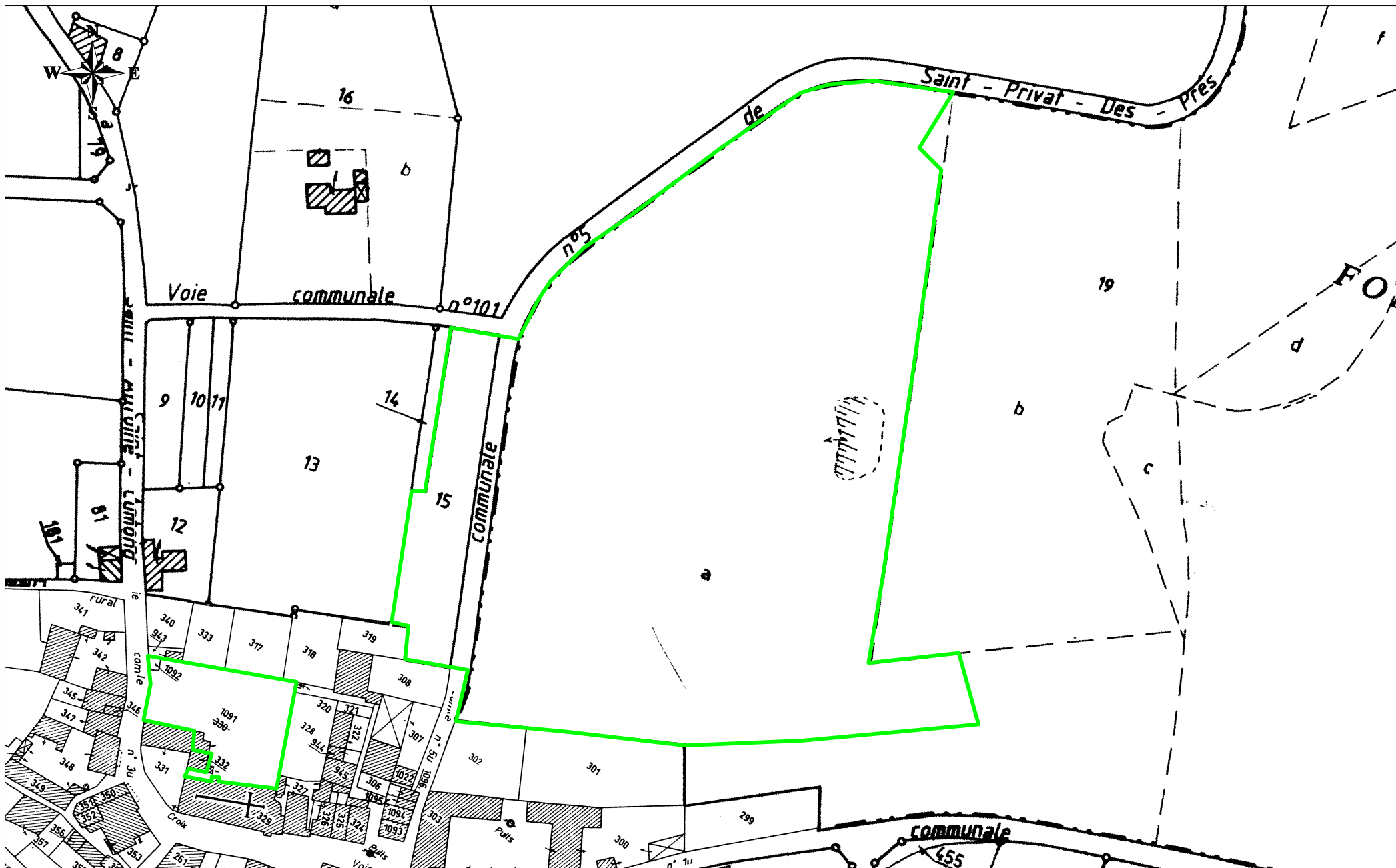
Pour ampliation

L'Administrateur Civil
chargé des Sites

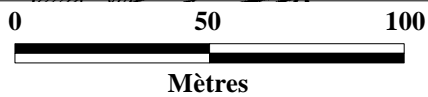


Gilbert SIMON

SAINT PRIVAT
Site inscrit : Bourg



Source : BD parcellaire - IGN 2007



DIREN Aquitaine